

France Rénov' : la rénovation énergétique pour toutes et tous

Ce service public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables.

Mutualisez vos travaux et réalisez des économies

Votre Espace Conseil France Rénov' (anciennement appelé Espace Conseil FAIRE) est présent pour vous accompagner **gratuitement** tout au long de votre projet afin de vous aider à **obtenir un logement plus confortable et plus économe**.

Portés localement par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers France Rénov' sont présents sur le territoire de la communauté de communes des Vallées du Clain et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous (planning disponible en mairie). Ce service public vous permet de bénéficier de conseils **neutres, gratuits et indépendants**.

Permanences

Communauté de communes des Vallées du Clain - 25 route de Nieuil - 86 340 La-Villedieu-du-Clain

Tél. 05 49 89 02 89

Maire de Vivonne - 1 Avenue de Bordeaux - 86370 Vivonne

Tél. 05 49 43 41 05

Plus d'informations sur : <https://france-renov.gouv.fr/>

Annuaire des professionnels RGE : <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

PLUi : dessinons ensemble notre territoire

Après la conférence intercommunale des maires le 13 juillet 2016, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération en date du 27 septembre 2016.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique du développement du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Clain. Il est également un outil réglementaire qui définit l'usage des sols. C'est l'occasion d'adapter les modes de gestion, de valorisation de l'espace et de l'habitat, aux besoins pour préparer l'avenir.

Les avancées du projet

En vue d'une réglementation toujours plus exigeante, le PLUi se doit d'améliorer les résultats de la concertation. Ainsi le nouveau projet vise le développement principal de ces 3 axes :

- **Renforcer le cadre de vie**

Les outils réglementaires, qui comprennent le zonage (règlement graphiques), le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation, seront remaniés dans l'objectif de cadrer aux plus près des besoins du territoire.

- **Accentuer le dispositif réglementaire du PLUi**

Les orientations d'aménagements et de programmation, qui comprennent le zonage (règlement graphiques) et le règlement écrit, seront remaniés dans l'objectif de cadrer encore plus près aux besoins des territoires.

- **Valoriser la ruralité dans toutes ses composantes**

Le PLUi doit conforter l'image et l'authenticité des territoires en valorisant le patrimoine, tant naturel (espaces de vallées et boisements) que bâti ou paysager (collines façonnées par l'agriculture par exemple). Pour cela, la stratégie sera axée sur la préservation des grands équilibres éco-paysagers emblématiques, la pérennité du cadre de vie des Vallées du Clain et la mise en valeur du potentiel touristique et patrimonial du territoire.

Pour construire ensemble le PLUi, vous pourrez assister aux réunions publiques au printemps 2023. Elles seront ensuite suivies par une enquête publique à l'automne.

Se former gratuitement au numérique

Prenez rendez-vous avec notre conseillère numérique pour vous former aux outils du numérique. Ce service est GRATUIT et tout public.

Dans une société toujours plus connectée, 13 millions de Français sont toujours « éloignés du numérique » et subissent la dématérialisation globale des services. Ce constat a amené l'État à déployer, en lien avec le plan de relance, 4 000 postes de conseillers numériques en France.

Dans le cadre de ce dispositif, la Communauté de communes des Vallées du Clain accueille une conseillère numérique afin d'accompagner les habitants du territoire vers plus d'autonomie.

La conseillère numérique vous propose de vous accompagner à :

- Prendre en main le matériel (ordinateur, tablette, smartphone, etc.)
- Se repérer et gérer ses dossiers et ses fichiers ;
- Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, diaporama, tableur, ...)
- Naviguer sur Internet
- Communiquer en ligne (gestion des mails, réseaux sociaux, etc.)
- Accéder aux services (scolarité, achats, transports, emplois, santé, ...)
- Se familiariser avec les démarches administratives en ligne (CAF, impôts, ...)

Afin d'être au plus près des usagers, la conseillère numérique communautaire, Océane Boutet, se déplace sur l'ensemble du territoire.

Si vous souhaitez être accompagné ou pour toute information complémentaire, voici ses coordonnées

Océane BOUTET

06.76.77.79.58

o.boutet@valleesduclain.fr

La Passerelle : Offrez du spectacle !

Le spectacle vivant en Vallées du Clain

D'octobre à avril, la salle de spectacle communautaire **La Passerelle** à Nouaillé-Maupertuis accueille une grande partie des spectacles professionnels et concerts programmés en concertation avec les partenaires associatifs volontaires du Collectif C'est ma Saison. Certains spectacles se jouent également **dans les communes** et notamment, aux beaux jours, au **Théâtre de Verdure** à Château-Larcher.

Une présence artistique vitale et volontairement éclectique est affirmée, avec des artistes de toute la France : Arts du cirque, arts de la parole, humour, théâtre, chanson, bal traditionnel...

En janvier 2023, la programmation élargit même son domaine musical en introduisant le mouvement hip-hop mis en avant par le concert d'un artiste RAP.

Bientôt des informations !

La communauté de communes des Vallées du Clain propose également 2 spectacles de théâtre pour les collégiens. « Notre Candide » en janvier 2023 pour les 4^{èmes} et 3^{èmes} ainsi qu' « Ulysse » en avril 2023 pour les 6^{èmes} et 5^{èmes}. Les transports en bus sont pris en charge pour les établissements qui relèvent du secteur des Vallées du Clain.

Où acheter vos places ?

Billetterie en ligne sur https://www.vostickets.net/LA_PASSERELLE

Les spectacles de la Saison Culturelle peuvent également être réservés sur l'appli **Pass Culture**.
Point de vente billetterie à L'Arantelle : du mardi au vendredi au Clos des Roches aux Roches-Prémarie ou sur les lieux du spectacle 1h avant la représentation.

Retrouvez toutes les informations sur www.passerelle86.fr et sur Facebook : La Passerelle 86 , quandonconte

Accueils de loisirs : des lieux pour apprendre à grandir en s'amusant !

Nos accueils de loisirs, en plus d'être des lieux d'échange et de loisirs éducatifs, reposent sur une démarche de projet dans laquelle votre enfant est au cœur.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes des Vallées du Clain exerce la compétence pleine et entière en matière de petite-enfance et enfance-jeunesse. Aujourd'hui, les Vallées du Clain comptent 4 accueils de loisirs communautaires et un accueil de loisirs en gestion associative - l'Arantelle. Le Projet éducatif de la collectivité a pour objectif d'œuvrer - tout acteur éducatif confondu - pour former de la petite enfance à l'adolescence, des citoyens autonomes, capables de prendre place dans la société et d'interagir pour son évolution.

Vecteurs de réussite de ce projet, le suivi, la formation de l'équipe et le partenariat concerté éducatif s'appuient sur différents axes :

- Prendre en considération l'enfant dans sa globalité
- Favoriser l'épanouissement individuel et collectif
- Développer l'ouverture d'esprit
- Permettre aux enfants d'accéder à une citoyenneté participative

Et si vous inscriviez votre enfant en accueil de loisirs ?

Votre enfant trouvera à l'accueil de loisirs de nouvelles façons de s'épanouir et de passer son temps libre en dehors de l'école. En effet, c'est un lieu où chaque enfant :

- Peut être force de propositions pour les activités de loisirs,
- Découvre de nouveaux copains, jeux et lieux,
- Partage des expériences originales et enrichissantes,
- Prend le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres,
- Vit ses projets et les fait partager à son entourage,
- Est libre de jouer, lire, dessiner, se reposer, rire et même de ne rien faire s'il le souhaite...

Accueil de loisirs communautaires :

Accueil de loisirs d'Aslonnes

école Paul Baudrin - Route de Château-Larcher - 86 340 Aslonnes

Tél. 06 86 24 17 33 - alshaslonnes@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Nouaillé-Maupertuis

33 route des Roches Prémarie - 86340 Nouaillé-Maupertuis

Tél. 05 49 46 00 98 – 06 84 28 62 36 - alshnouaille@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Vernon

Allée des écoles - 86 340 Vernon

Tél. 05 49 42 07 23 - alshvernon@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Vivonne

ZA de l'Anjouinière - 86370 Vivonne

Tél. 05 49 43 78 85 - alshvivonne@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs associatif :

Accueil de loisirs de l'Arantelle (Centre associatif socio-culturel)

Le Clos des Roches - 86 340 Roches-Prémarie- Andillé

Tél. 05 49 42 05 74 - larantelle@orange.fr